



COMPTE RENDU DE STAGE SECONDE

Introduction :

Le but de ce guide est de vous aider à rédiger le compte-rendu de votre stage d'observation. Ce compte-rendu sert à valoriser l'expérience que vous allez vivre entre le 16 juin et 27 juin. Il sera à prendre en compte pour valoriser votre dossier Parcoursup pour accéder aux études supérieures. Il constitue aussi un outil pour vous aider à construire vos choix de scolarité et d'orientation.

Vous trouverez dans les points suivants des éléments pour structurer votre compte-rendu partie par partie.

I) Préambule : Présentation de la ou des structures fréquentées.

La présentation de la structure est essentielle pour comprendre son fonctionnement et la façon dont vous avez pu évoluer dans celle-ci.

Le tableau suivant, vous permettra de faire une présentation succincte de la structure où vous avez fait votre stage.

| | |
|--|--|
| NOM (raison sociale, dénomination) | |
| SON ADRESSE | |
| STATUT JURIDIQUE | |
| SECTEUR D'ACTIVITE | Primaire ? secondaire ? tertiaire ? |
| ACTIVITE | Que produit-elle ? vend-elle ? quels services propose-t-elle ? |
| NATIONALITE | |
| EFFECTIF | Nombre de personnes qui y travaillent |
| TAILLE (en fonction du nombre de salariés) | Microentreprise, PME, ETI, Grande entreprise |
| AVEC QUI ELLE TRAVAILLE | Fournisseurs ? Partenaires ? |
| QUI SONT SES CLIENTS ? | Des particuliers, des professionnels, des administrations Si c'est une administration : qui sont les usagers ? Si c'est une association : qui sont les bénéficiaires ? |

II) Partie 1 : Votre activité dans la structure.

Un stage d'observation ne signifie pas que vous avez été passif. Il est important de montrer qu'après avoir analysé le fonctionnement de la structure, vous avez su identifier comment vous pouviez vous intégrer dans les tâches. Il s'agit donc de rendre compte de votre implication dans le stage.

Pour cela, vous présenterez cette partie sous la forme d'un texte d'une à deux pages, que vous rédigerez en paragraphes en veillant à la qualité de votre rédaction. Vous développerez les tâches qui vous ont été confiées, le rôle que vous avez pu jouer au sein de l'organisation. Par exemple : Participer à une réunion, classer des dossiers, aider à traiter une commande, etc.

III) Partie 2 : Bilan de l'expérience acquise.

Ce stage d'observation entre dans la construction de votre parcours Avenir. Il doit vous servir à construire votre projet d'étude et professionnel. Si dans la partie précédente, vous avez exprimé ce que vous avez apporté à la structure, dans cette partie, vous allez pouvoir exprimer ce que vous avez retiré cette expérience ; ce que la structure vous a apporté.

Les questions auxquelles vous devez répondre sont :

- Avez-vous développé des compétences : quelles nouvelles connaissances ? quels savoir-faire ? quels savoir-être ?

Connaissances : des savoirs théoriques (ex : une réglementation, une procédure de traitement, règlement intérieur de l'organisation ...)

Savoir-faire : mise en pratique d'une connaissance (établir un bon de commande, accueillir un client, ...)

Savoir-être : esprit d'équipe, ponctualité, gérer des émotions, respect de la hiérarchie, confiance en soi, respect des consignes, ...

- Avez-vous rencontré des difficultés ? de quel ordre : intégration, communication, ...
Comment avez-vous pu les surmonter ? seul ? avec l'aide de collègues ? avec celle du tuteur ?

- Quelles impressions gardez-vous de votre stage ?

- Ce qui vous a intéressé

- Ce qui vous a déplu

- Votre opinion sur le monde du travail tel que vous l'avez observé

IV) Conclusion.

Vous conclurez ce compte-rendu pour quelques lignes qui synthétiseront votre expérience globale lors de ce stage. Vous pourrez formuler des remerciements pour les personnes qui vous ont accompagné lors de la recherche de stage, lors du stage en lui-même et dans la rédaction de ce compte-rendu.

V) Modalités de rendu de ce compte-rendu.

Ce compte-rendu devra être rédigé numériquement le plus rapidement possible. En effet, c'est le moment où vos souvenirs seront les plus frais.

Le compte-rendu devra être remis au mois de septembre à votre futur professeur principal et cela même si vous changez d'établissement.